

Rallye des Lauzes : Règlement et conseils

- Randonnée VTT et pédestre ne donnant lieu à aucun classement ni chronométrage.
- Les circuits sont ouverts à toutes personnes licenciées ou non.
- Les numéros d'appel des secours et de l'organisation sont présents sur votre carte de route
- Assurance : Les licenciés bénéficient des garanties de l'assurance liées à leur licence ; Les non licenciés doivent être couverts par une assurance responsabilité civile individuelle ou familiale.
- Le port du casque est obligatoire pour les VTTiste, il est porté à l'attention des participants que l'utilisation de protections supplémentaires (coudières, genouillères, gants, dorsales,...) permet de diminuer le risque ou la gravité des blessures éventuelles qui pourraient survenir lors d'une chute.
- Chaque participant est considéré comme étant en excursion personnelle, et doit respecter le code de la route sur l'ensemble des circuits.
- Prévoyez un nécessaire de réparation.
- Certaines portions des circuits présentent des difficultés techniques, ne vous mettez pas en danger inutilement.
- Respectez les autres randonneurs, les habitants des villages traversés ainsi que toutes les personnes de l'organisation (bénévoles, motards, secouristes).
- Respectez les sites traversés, ne jetez rien sur les sentiers.
- L'organisation se réserve le droit de modifier les circuits en cas d'imprévus (climatique, accidents, risques exceptionnels)
- Toutes personnes quittant de manière volontaire les circuits seront considérées comme ne faisant plus partie de la manifestation.
- Portez une attention particulière aux numéros des repères sécurité pour faciliter l'intervention des secours.
- **Fermetures des circuits à 14 h**
- L'organisation se réserve le droit d'exclure tout participant qui ne respectera pas ce règlement